

Avertisseur vocal de fumée et monoxyde de carbone sans risque avec pile d'une durée de 10 ans



Numéro de pièce **P3010L-CO-CA** Modèle **P3010CUCA**
Garantie limitée de 10 ans

Avertisseur combiné fumée et monoxyde de carbone

Technologie de détection intelligente

Pile hermétique au lithium - 10 ans

Avertissement vocal

Bouton Hush^{MD}/Test



Description

Le modèle Kidde P3010CUCA, un avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone muni d'une pile hermétique d'une durée de 10 ans, est doté d'une technologie de détection photoélectrique et électrochimique avec commande Hush^{MD}. L'alarme sonore de 85 dB est accompagnée d'un message vocal.

L'avertisseur s'active automatiquement lorsqu'on le fixe à son support ; il n'y a ni languette à tirer ni interrupteur, tout est automatique. À la fin de sa durée de vie, l'unité retentit, indiquant que l'avertisseur a besoin d'être remplacé. Le client a la possibilité de désactiver l'unité à l'aide d'un simple tournevis, arrêtant ainsi les « retentissements » et permettant l'élimination de l'appareil en toute sécurité.

Cet avertisseur de fumée est doté d'une technologie de détection photoélectrique. Un avertisseur à détection photoélectrique détecte les particules visibles (associées à un feu couvant) plus vite qu'un avertisseur à ionisation. Un avertisseur à détection par ionisation détecte les particules invisibles (associées à un feu à flamme vive) plus vite qu'un avertisseur photoélectrique. Les autorités compétentes recommandent l'installation à la fois d'un avertisseur de fumée à ionisation et d'une unité photoélectrique, pour assurer une détection maximale des divers types de feux susceptibles de se produire dans la maison.

Caractéristiques et avantages

- **Avertisseur combiné fumée et monoxyde de carbone** – Il suffit d'installer une seule unité là où il en fallait deux. Réduit le temps d'installation et assure une protection à la fois contre le feu et le monoxyde de carbone.
- **Technologie de détection intelligente** – Combine les capacités d'un capteur de fumée photoélectrique à celles d'un capteur électrochimique, utilisé pour détecter le CO. Lorsque l'un des capteurs détecte un risque, l'avertisseur règle sa sensibilité à la fumée afin de distinguer un danger réel d'un faux.

- **Pile hermétique au lithium – 10 ans** – Plus besoin de remplacer la pile. Aucune pile à remplacer sur toute la durée de vie de l'avertisseur (10 ans). La pile de secours s'active automatiquement lors de la fixation de l'avertisseur au support.
- **Avertissement vocal** – Annonce le type de danger détecté (en anglais et en français). L'avertisseur annonce « FIRE! FIRE! FEU! FEU! » sur détection d'un danger relié à la fumée ou à un feu et annonce « WARNING! CARBON MONOXIDE! AVERTISSEMENT! MONOXYDE DE CARBONE! » sur détection d'un danger relié au CO.
- **Conception avec bouton multifonctions assurant les commandes suivantes :**
 - **Hush^{MD}** – Arrête temporairement les fausses alarmes pendant environ 9 minutes (il doit y avoir présence de fumée avant activation de la commande Hush^{MD})
 - **Test** – Effectue un essai des circuits électroniques de l'unité en même temps qu'une vérification du fonctionnement de l'avertisseur.
- **Avis de fin de vie** – Dix (10) ans après la première mise sous tension de l'appareil, cette alarme retentit deux fois toutes les 30 secondes, indiquant qu'il est temps de remplacer l'avertisseur.
- **Annulation d'avis de fin de vie** – Vous permet d'annuler temporairement le retentissement de fin de vie 3 jours à la fois, pour un allongement de la durée de vie de 30 jours au maximum.

SIGNALISATION
 SIGNALING



LISTED
 HOMOLOGUÉ

CSA-6.19-01

Spécifications architecturales et techniques

L'avertisseur combiné fumée/monoxyde de carbone doit être un modèle Kidde P3010CUCA ou un équivalent approuvé. Il doit être muni d'une pile au lithium non remplaçable d'une durée de 10 ans. La pile au lithium doit être scellée hermétiquement dans l'unité pour empêcher les retraits et interventions non autorisées. La plage de température de service doit être comprise entre 4,4 °C (40 °F) et 37,8 °C (100 °F) et l'humidité relative en service doit être comprise entre 10 % et 95 %, sans condensation.

L'unité doit comprendre un détecteur de fumée photoélectrique d'une sensibilité nominale de $2,11 \pm 0,95$ %/pi. La conception du détecteur de CO doit être celle d'une pile à combustible et satisfaire aux exigences relatives à la sensibilité, de la norme CAN/CSA 6.19-01 - Residential carbon monoxide alarming devices.

L'avertisseur peut être installé sur la surface de n'importe quel mur ou plafond selon les directives de positionnement recommandées par les UL, la NFPA et le fabricant. L'avertisseur doit être muni d'un dispositif automatique qui active l'unité dès qu'elle est fixée à son support. Aucune autre étape n'est nécessaire.

L'avertisseur doit être muni d'un bouton de test permettant de simuler électroniquement la présence de fumée et de CO et de provoquer un déclenchement de l'alarme. Cette séquence effectue une vérification du bon fonctionnement des circuits électroniques de l'unité.

Le détecteur de CO ne déclenche pas d'alarme à une concentration de CO inférieure à 30 ppm, mais en déclenche une dans les intervalles de temps ci-dessous, en fonction des valeurs de concentration en CO correspondantes :

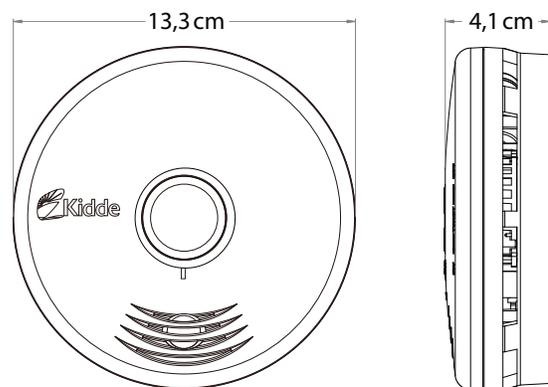
Concentration en CO de 70 ppm	60 – 240 minutes
Concentration en CO de 150 ppm	10 – 50 minutes
Concentration en CO de 400 ppm	4 – 15 minutes

L'avertisseur combiné doit utiliser deux méthodes d'avertissement d'un danger : un klaxon piézoélectrique de 85 dB de niveau nominal à 10 pieds et une mise en garde vocale identifiant le danger. En présence d'un danger relié au CO, le klaxon émet quatre (4) bips rapides, suivis du message verbal d'avertissement « Warning! Carbon Monoxide! Avertissement! Monoxyde de carbone! ». Cela se poursuit tant que l'unité n'a pas été réarmée ou que le CO n'a pas été éliminé. En présence d'un danger relié à la fumée, le klaxon émet trois (3) longs bips, suivis du message verbal d'avertissement « FIRE! FEU! ». L'alarme/le message se répètent jusqu'à ce que la fumée soit éliminée. La DEL rouge clignote en mode alarme/message vocal.

L'unité doit comprendre la commande Hush^{MD} qui arrête l'appareil pendant 10 minutes environ en présence d'une fausse alarme. L'unité doit indiquer que la pile est faible en faisant entendre un bref retentissement suivi d'un message vocal toutes les 60 secondes et en faisant clignoter la DEL rouge toutes les 30 secondes. En mode attente, la DEL clignote toutes les 60 secondes durant les 10 premières minutes suivant la mise sous tension ou la réinitialisation, et une fois toutes les 10 minutes par la suite. En mode Hush^{MD}, elle clignote aussi toutes les 10 secondes. Elle émet aussi le message vocal « HUSH MODE ACTIVATED. MODE HUSH ACTIVÉ. » lorsque le mode Hush^{MD} est activé et « HUSH MODE CANCELLED. MODE HUSH ANNULÉ. » à la fin du cycle.

Caractéristiques techniques

Source d'énergie :	pile hermétique de 3 V au lithium
Capteurs :	fumée : photoélectrique CO : électrochimique
Alarme sonore :	85 dB à 3 m (10 pi)
Plage de température :	4,4 °C (40°F) à 37,8°C (100°F)
Plage d'humidité :	10 %-95 % d'humidité relative, sans condensation
Dimensions de l'unité :	13,3 cm de diamètre x 4,1 cm de profondeur
Poids :	0,2 kg (0,44 lb)
Interconnexion :	non
Garantie :	limitée de 10 ans



L'avertisseur combiné doit comporter une fonction Avis de fin de vie, consistant à émettre un retentissement toutes les 30 secondes, dix ans après la mise sous tension initiale, pour indiquer que l'appareil a besoin d'être remplacé. Il est possible d'arrêter l'indication de fin de vie 3 jours à la fois jusqu'à un maximum de 30 jours. L'unité doit être munie d'un interrupteur de désactivation pour la désactiver et ainsi en permettre l'élimination en sécurité.

L'unité doit satisfaire au minimum aux exigences de la norme CAN/ULC-S531. Elle doit également être couverte par une garantie limitée de 10 ans par le fabricant.

Renseignements pour commander

CUP: 0-47871-10111-5

No de pièce	I2 sur 5	Quantité par paquet	Dimensions d'une caisse (l x p x h centimètres)	Poids d'une caisse	Caisnes/Palette
P3010L-CO-CA	100-47871-10111-2	6 unités	20 cm x 44 cm x 27 cm	2,14 kg	36



Kidde Canada Inc.
P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0
1-800-880-6788
www.kiddecanada.com

Distribué par :